



Cfdt SF3C

Antenne Val de Marne

Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL

Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

Champigny PDC

Réorg : la CFDT ne lâchera pas

Depuis le départ, la CFDT exige de fortes contreparties à cette réorganisation imposée et néfaste pour nos conditions de travail. La Délocalisation forcée, les 6 quartiers supprimés, les horaires de mixte, le TG déporté au Pal sont insupportables pour tous.

Comme partout, la CFDT conteste les modes de calcul qui nous amènent à ce résultat.

Jamais, nous ne céderons sur nos jours de repos dont le samedi durement acquis par la CFDT au démarrage de facteur d'avenir. C'est oublier la pénibilité de notre métier, que de ne pas exiger des jours de repos. Dans le 91 et le 93, les accords sont signés majoritairement y compris par SUD pourquoi les facteurs de Champigny devraient en être écartés ?

Bien évidemment, la CFDT peut se retrouver dans une action collective et intersyndicale pour exiger le maintien des emplois à Champigny mais ce sera toujours en revendiquant les repos indispensables (20 jours par an minimum). Concernant le 22 février, 3 syndicats ont décidé seuls de cette action en écartant la CFDT.... D'ailleurs la militante locale SUD s'est officiellement prononcée contre toute intersyndicale avec la CFDT (les élections professionnelles à venir sont certainement à l'origine de ce positionnement).

La CFDT ne participe pas à un mouvement de grève sans avoir pu au départ se mettre d'accord sur les revendications....

Même si cela reste insuffisant au regard de cette réorganisation, **l'action de la CFDT aura tout de même permis d'obtenir en cas d'accord pour les agents :**

- **5 jours de repos pour tous les agents** de Champigny (Pal + Chennevières). Il n'y a pas besoin d'accord pour Coeuilly et Bois l'abbé, celui de Chennevières permet de couvrir tous les facteurs. Concernant le Pal, sans accord, c'est bien 6 jours sur 7 sans repos qui s'appliquera. **Une majorité d'agents souhaite pourtant conserver au moins les repos actuels.**
- **Le report de la sécabilité** des lundis et mardis d'1 mois à Chennevières et 15 j pour le Pal.
- **2 CDD transformé en CDI**

La CFDT exige toujours moins de quartiers supprimés, le maintien des effectifs sur Champigny et l'abandon des horaires de mixte imposé et votera contre cette réorganisation lors du CTP départemental.

Nos revendications sur Champigny dépassent les limites d'un établissement, voir même d'un département ; Collègues de Champigny, participons ensemble à la grève nationale CFDT, CFTC, CGT et SUD du 29 mars contre la politique actuelle de la Poste, l'absence de dialogue social, les suppressions d'emplois, la reconnaissance de la pénibilité...